



ETE 2018_SÉJOURS

PROJETS PÉDAGOGIQUES_TRONC COMMUN



Bien qu'un séjour puisse paraître de courte durée (5 jours), celui-ci s'inscrit dans la continuité et la complémentarité d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Il propose un accompagnement éducatif et social, dans un contexte collectif de vacances et de loisirs, tout en offrant un cadre dépaysant mais sécurisant.

Un séjour de vacances permet aux enfants, de se construire individuellement et collectivement, et offre de vivre une nouvelle expérience en dehors du contexte familial.

En l'occurrence, les séjours de vacances font partie des attentes des familles, tant pour leurs activités variées proposées que pour l'épanouissement individuel des enfants.

Lieu d'implantation des séjours :

- **Un site qui répond au projet des séjours :**

Les séjours seront implantés sur le site de **l'île aux Pies** (camping municipal) du **16 au 27 juillet 2018**. Celle-ci offre un cadre permettant d'accueillir des animations aussi bien nautiques que terrestres. Certains séjours proposent des activités de prestation au regard du thème qui les définit, et ce, dans le but de faire le lien avec le contenu pédagogique du séjour.

Pour ne pas insuffler la notion de consommation auprès des enfants, certains mini-camps proposent 3 activités de prestations par séjour. Celles-ci s'intègrent dans le thème respectif à chaque camp, qui, parallèlement, se construit sur tous les autres temps.

Un des séjours ne fait pas appel à un prestataire extérieur, au regard du thème du séjour qui nécessite une construction entière par l'équipe d'encadrants. Le séjour se construit avec l'intention éducative d'amener les enfants à s'immerger dans l'univers spécifiquement créé par les animateurs référents de ce séjour.

I Présentation du projet pédagogique

Durée des séjours : 5 jours complets et 4 nuits.

Les départs : les lundis matin à 8h30 au parking Pierre et Marie Curie à Janzé

Les retours : les vendredis après-midi à 17h30 au parking Pierre et Marie Curie à Janzé

Une réunion de présentation des séjours organisée le 24 avril, permet aux familles de recueillir tous les éléments informatifs concernant les séjours, mais aussi toutes les conditions d'inscription, d'accueil et du déroulement des séjours. Le Service Enfance Jeunesse Scolaire informe régulièrement les familles par courriel.

- ✓ Lors des départs, les familles sont accueillies dès 8h00, par la directrice des séjours et la responsable du Service Enfance Jeunesse Scolaire. Les enfants, sont pris en charge, soit à l'extérieur le parking Pierre et Marie Curie, soit sous les abris bus, en cas de mauvais temps.
- ✓ Au retour des séjours, l'équipe d'animation des séjours s'assurent que les familles soient bien présentes avant de laisser les enfants partir. L'équipe d'animation font un retour sur le séjour de leur(s) enfant(s), et transmettent des informations individuelles, le cas échéant.
- ✓ Les enfants dont la famille ne peut être présente à 17h30, sont dirigés vers l'accueil de loisirs « les Zouzous », et confiés à l'équipe d'animation par le biais de la responsable de l'ALSH.

Pour créer et maintenir un travail de cohésion au sein des différentes équipes d'animation référentes aux séjours, un projet pédagogique commun aux 3 accueils de loisirs de la ville de Janzé, réunit les valeurs éducatives et sociales qui définissent les séjours. En parallèle, un projet pédagogique individuel, qui répond aux objectifs éducatifs de chaque séjour, est élaboré à l'attention des animateurs référents, pour les guider dans leurs travaux en interne.

En prenant connaissance du projet pédagogique du séjour, les animateurs vont pouvoir, non seulement s'approprier le thème et l'esprit du séjour, pour préparer un séjour en amont et répondre aux besoins et aux attentes des enfants dont ils seront responsables. La mission des animateurs est de pouvoir amener les enfants à conjuguer avec subtilité, la notion de vacances qui définit en elle-même les activités « attractives » qu'elle propose, avec la notion de vie collective qui caractérise les rituels de la vie quotidienne, l'expérience en termes d'autonomie, et la capacité à vivre avec les autres.

Les moyens:

- Connaître les publics enfants, ses besoins, ses attentes.
- Sensibilisation au thème du séjour auprès des enfants.
- Envisager un séjour en gardant constamment la notion de sécurité physique et morale des enfants.
- Envisager les démarches éducatives en tenant compte du point de vue des enfants et non pas seulement du point de vue des animateurs.
- Travail en amont des animateurs sur le déroulement des journées en séjour.
- Construire le séjour en corrélation (équipe d'animation).
- Remplir une fiche de séance d'animation avec son déroulement pour chaque activité envisagée.
- Evaluer chaque séance d'animation réalisée, au fil des jours, pour optimiser la qualité du séjour.
- Se concerter entre animateurs pour garder une cohésion d'équipe.
- Effectuer un bilan à la journée pour ne pas s'éloigner des objectifs éducatifs du séjour.
- Ne pas perdre de vue que les enfants sont au cœur du travail de l'animateur.
- Décliner les objectifs éducatifs du programme d'activités du séjour, et les appliquer.

Les résultats attendus :

- Les enfants auront apprécié leurs vacances sur les séjours, en construisant leurs propres souvenirs.
- Les séjours auront permis aux enfants d'avoir atteint une certaine autonomie, en partageant une vie collective au quotidien. Leur séjour en dehors du contexte familial les aura amenés à forger un esprit de groupe et de solidarité.
- Les séjours auront permis aux enfants de vivre de vraies journées de vacances. Ils pourront mesurer que la réussite de celles-ci ne tient pas seulement d'un éloignement géographique, mais aussi d'une volonté personnelle et collective, à s'épanouir humainement.
- En cultivant leur curiosité et leurs connaissances en termes de découvertes, les enfants en séjour ou en accueil de loisirs pourront découvrir que leur épanouissement personnel, mais aussi celui des autres, les amène à grandir ensemble, dans un bien-être collectif et constructif.

II - Equipe d'encadrement :

La direction

Diplôme : titulaire BAFD

Un directeur par séjour supervise les différents groupes dont il est responsable. Il est chargé de la logistique du mini-camp pour permettre aux animateurs d'être vraiment disponibles auprès des groupes d'enfants respectifs auxquels ils sont rattachés. Avant le départ effectif des séjours, le directeur aura accompli toutes les démarches administratives, et toutes les tâches à responsabilité qui lui incombent, pour le bon déroulement des séjours. Le choix d'une direction commune sur chaque séjour, permet de mutualiser les équipements et de construire des temps de « Vivre Ensemble », respectueux d'entre-aide, d'émancipation et de savoir-vivre collectif, dans le respect de chaque individualité et de chaque âge.

Ainsi, sur certains temps de vie collective, les plus petits peuvent apprendre des plus grands et les plus grands peuvent aider les plus jeunes dans une acquisition participative et mutuelle, d'autonomie ou de savoir-faire (vaisselle, rangement, etc...).

L'équipe d'animation :

Diplôme : titulaires BAFA

Des animateurs titulaires du BAFA encadrent les séjours, et sont **majoritairement des animateurs permanents**. Pour apporter aux séjours une qualité éducative et pédagogique, les animateurs encadrants sont issus des 3 structures d'accueil de loisirs du Service Enfance Jeunesse Scolaire (SEJS) municipal, et sont positionnés en fonction des groupes d'enfants. Ce qui permet d'offrir un accompagnement éducatif adapté auprès des enfants des différentes tranches d'âges.

Effectif :

Le nombre d'animateurs est planifié en fonction du nombre de groupes prévus sur chaque séjour.

- 2 animateurs / 16 enfants de 6 - 7 ans
- 2 animateurs / 16 enfants de 8 -10 ans
- 1 animateur / 12 enfants de 11 - 15 ans

III -Les publics :

Groupe de 6 - 7 ans :

En terme général, l'enfant de 6 - 7 ans porte une curiosité certaine pour le monde réel. Ce passage de l'**imaginaire** au **concret** découle en partie d'une maturité et d'une autonomie, qui tendent à s'affirmer de plus en plus. En l'occurrence, sa curiosité qui ne fait qu'accroître, l'amène à développer son intérêt pour des activités intellectuelles, créatives et aussi sportives. Les enfants de 6 - 7 ans qui fréquentent les accueils de loisirs de la ville de Janzé, évoluent dans une dynamique de groupe, témoignent d'une prédilection pour des expériences nouvelles, et ont un goût prononcé pour les responsabilités.

Pour faire écho aux éléments qui caractérisent les enfants de cette tranche d'âge, un besoin de confiance et de complicité envers leurs pairs s'exprime de manière tangible. Et bien que l'**esprit de compétition** fasse partie d'un des éléments constructifs de l'être, c'est en partageant des temps en collectivité, que les enfants peuvent développer la notion de **groupe** et de **coopération**.

Dans le cadre d'un séjour adressé aux 6-7 ans, les enfants de 6 ans n'ont pas encore vécu de séjour en dehors de leur cercle familial. Et pour offrir un cadre sécurisant, et respectueux de leur rythme, la mise en place de rituels, d'horaires réguliers des repas, d'un espace de vie, et des temps de repos selon les besoins de chacun, apportera une qualité de vie durant le séjour. Pour rester en lien avec le projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique d'Été, dont les principales valeurs sociales se trouvent être son « Bien Être » et le « Droit au Bonheur », le séjour s'appuiera sur des objectifs éducatifs qui mèneront les enfants à être acteurs de leur séjour, dans un esprit de vacances de détente et de découverte.

Les séjours permettent aux enfants de 6 ans de découvrir une nouvelle expérience de la vie collective, **en dehors de leur contexte familial**. En l'occurrence, leur esprit de camaraderie se développe de plus en plus, et les enfants peuvent porter un intérêt pour un séjour en séjour, avec l'idée de se retrouver entre camarades. De plus, les séjours accueillent un public élargi à celui de la ville de Janzé, au même titre que celui des structures d'accueil de loisirs pendant les vacances extra scolaires.

Cependant, l'attirance des enfants pour une première expérience en mini-camp, n'est pas sans « réveiller » en eux un sentiment d'angoisse, qui rappelle leur première séparation avec leur famille. Et bien que les parents témoignent d'une certaine satisfaction à voir leur enfant grandir, ils ressentent à nouveau cet état d'inquiétude légitime, à l'idée de voir leur enfant s'éloigner quelques jours. Pour aider les parents et les enfants à franchir cette étape difficile, et transformer leur sentiment d'inquiétude par un sentiment de sécurité et de confiance, l'équipe d'animation doit tout mettre en œuvre pour construire un séjour réussi, qui amènera l'enfant à vouloir renouveler l'expérience. Et au même titre que le travail en structure, la mission des animateurs est de **construire des projets d'activités qui ont du sens**, pour ne pas réduire les enfants à agir en tant que simples consommateurs, mais au contraire, à les **considérer comme partenaires de leurs actions**.

Les enfants pourront se retrouver entre camarades de jeux, mais aussi aller à la rencontre des autres. En partageant les temps d'activités et de vie de groupe, la présence des enfants de 7 ans qui auront connu la vie en séjour, permettra aux enfants plus jeunes de se créer des repères humains et sociaux, dans ce nouvel environnement collectif.

Groupe de 8 - 10 ans :

Généralement, l'enfant de 8 - 10 ans porte une curiosité certaine pour le monde réel. Ce passage de **l'imaginaire** au **concret** découle en partie d'une maturité et d'une autonomie, qui tendent à s'affirmer de plus en plus. En l'occurrence, sa curiosité qui ne fait qu'accroître, l'amène à développer son intérêt pour des activités intellectuelles, créatives et aussi sportives.

Les enfants de 8 - 10 ans qui fréquentent les accueils de loisirs de la ville de Janzé, évoluent dans une dynamique de groupe, témoignent d'une prédilection pour des expériences nouvelles, et ont un goût prononcé pour les responsabilités. Pour faire écho aux éléments qui caractérisent les enfants de cette tranche d'âge, un besoin de confiance et de complicité envers leurs pairs s'exprime de manière tangible. Et bien que **l'esprit de compétition** fasse partie d'un des éléments constructifs de l'être, c'est en partageant des temps en collectivité, que les enfants peuvent développer la notion d'**équipe** et de **coopération**.

Pour offrir un cadre sécurisant, et respectueux de leur rythme, la mise en place d'horaires réguliers des repas, d'un espace de vie, et des temps de repos selon les besoins de chacun, apportera une qualité de vie durant le séjour. Pour rester en lien avec le projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique d'été, dont une des valeurs sociales se trouvent être le « Bien Être », le séjour s'appuiera sur des objectifs éducatifs qui mèneront les enfants à être acteurs de leur séjour, dans un esprit de vacances de détente et de découverte.

Les enfants pourront se retrouver entre camarades de jeux, mais aussi aller à la rencontre des autres, en partageant les temps d'activités et de vie de groupe. D'où le travail en amont des animateurs à construire et adapter **leurs séances d'animation**, pour que le séjour de vacances des enfants soit réussi.

Groupe de 11 - 15 ans :

En terme général, le jeune a une prédisposition naturelle pour s'appropriier les lieux qu'il fréquente, les ressources matérielles qu'il utilise (jeux, multimédia) et les outils pédagogiques liés aux activités pour lesquelles il s'inscrit. Cette quête de l'appropriation en partie inconsciente, est nécessaire dans sa construction de l'être et répond à un besoin de se créer des repères dans son environnement social. Paradoxalement, son attitude peut marquer un certain détachement pour ce qui se présente comme une proposition d'idée.

Cependant, le jeune peut être force de proposition lorsque ses capacités peuvent servir un projet personnel, voire collectif. En termes de « **Savoir Faire** », le jeune aime entrer en compétition avec les autres. C'est en quelque sorte une manière de se valoriser et de prouver ses capacités. La compétition se présente alors comme un élément moteur de ses motivations. C'est pourquoi, il est essentiel que le terme de « **Savoir Faire** », soit lié à la notion de partage, et non à la démonstration de connaissance.

Les jeunes qui fréquentent l'Espace Jeunes de la ville de Janzé, manifestent un certain intérêt pour les activités sportives, mais aussi intellectuelles et manuelles. Ils apprécient l'échange et la complicité entre copains, et aiment partager des temps en petits groupes. Ces éléments soulignent les étapes naturelles dans leur construction sociale et affective, et fait écho aux caractéristiques du public jeune. **D'où l'importance de considérer les besoins non pas seulement du point de l'animateur mais du point de vue du public adolescent.**

Les séjours répondent aux attentes des jeunes et tiennent compte des paramètres qui conjuguent la notion de paradoxe avec la notion de complémentarité. D'où les activités sportives et nautiques qui permettent aux jeunes de vivre des moments intenses et de dépassement de soi, tout en profitant d'un cadre de vie convivial, dans une atmosphère de détente de vacances et de loisirs.

IV - Organisation générale des séjours :

Pour créer et maintenir une harmonie au sein de la vie collective des séjours, la construction des séjours s'articulent ainsi :

- Les journées types.
- Les thèmes proposés.
- Les activités proposées.
- Les règles de vie négociables et non négociables pour chaque tranche d'âge.

Des réflexions éducatives et pédagogiques pour un « Bien- Être » des enfants au quotidien :

Pour différencier les séjours en termes de rythmes et de besoins, les légendes de couleur permettent de suivre l'organisation de chaque séjour.

De la sorte, afin de faire les distinctions qui conviennent, la légende suivante est mise en place :

(6-7 ans) / (8-10 ans) / (11-15ans).

- ✓ **La surveillance des enfants de moins de 11 ans** est constante, avec la vigilance de l'équipe d'animation, qui rappelle fréquemment les consignes de sécurité et s'attribue des points de surveillance, au regard des activités et des différents temps de vie qui composent le séjour (cuisine, sommeil, douche, etc...).

- ✓ **La surveillance des enfants de 11 ans et +** s'organise de manière à permettre aux jeunes de bénéficier de certains temps non encadrés, tout en les amenant à contribuer à développer leur propre autonomie.
La visite du camping et du cadre collectif qui délimite les endroits balisés et sécurisés, permettra aux enfants et aux jeunes de se retrouver entre paires pour quelques moments de « farniente libre ».
- ✓ L'équipe de direction s'assure de recevoir le diplôme respectif de chaque intervenant sur les séjours et suivant la discipline.
Chaque activité de prestation sera donc menée par un professionnel, avec l'accompagnement éducatif et sécurisant des animateurs des séjour présents pendant le déroulement des séances.

A. Les activités thématiques des séjours et le choix du lieu d'accueil :

- ↳ Les thèmes des séjours se déclinent par la **découverte d'activités multisports, nautiques et terrestres**, dans le but de permettre aux enfants et jeunes de Jazé d'avoir une approche de différentes pratiques de loisirs.
- ↳ Le lieu d'implantation des séjours permet également d'utiliser tout le potentiel qui caractérise l'environnement, en termes d'activités nautiques mais aussi en termes d'activités terrestres.

B. A chaque séjour à thème = un projet d'animation :

- ↳ Chaque séjour se construit autour d'un thème qui lui est propre, avec un fil rouge tout au long de la semaine qui conduira les enfants et les jeunes à devenir les véritables acteurs de leur séjour. Le thème respectif de chaque séjour permet aux enfants et aux jeunes de s'immerger dans l'univers de découvertes et de loisirs, conçus dans un esprit de vacances.

C. Descriptions des séjours et de leur spécificité :

- **Du lundi 16 au vendredi 20 juillet**
 - Séjour 8 - 10 ans « A » comme Ateliers, Amitiés, Animations »

1 directeur mutualisé sur les 2 séjours + 2 animateurs / 16 places

Viens partager un séjour riche en découvertes et en créations, dans un cadre naturel, où se retrouvent les éléments et les matières (l'eau, l'argile, le bois...). Laisse libre cours à ta créativité, en manipulant, travaillant et transformant la matière. Pars à la découverte des savoirs faire ancestraux des artisans d'art encore nombreux dans la joie commune de La Gacilly. Savoure le fruit de ton « travail », en partageant le pain fait maison ou en admirant ton petit moulin tournoyer dans le courant de l'Oust.

○ **Du lundi 16 au vendredi 20 juillet**

▪ Séjour 11-15 ans « Oxygène »

1 directeur mutualisé sur les 2 séjours + 1 animateur / 12 places

Dans un cadre apaisant, vient te ressourcer à l'Île aux Pies. Ce séjour te permettra de découvrir des activités de plein air dans un cadre naturel. Il te sera proposé une balade en canoë-kayak sur l'Oust, de l'escalade sur falaise ou encore de la Via Cordata. Tu découvriras les repas sur la plancha et en deviendra un adepte !

○ **Du lundi 23 au vendredi 27 juillet**

▪ Séjour 6-7 ans « L'Écurie Fantastique »

1 directeur mutualisé sur les 2 séjours + 2 animateurs / 16 places

Ce séjour te dévoilera tous les secrets de ton ami le poney. Avant d'être un bon cavalier, il te faudra apprivoiser son univers, de sa crinière aux étriers... Donner, protéger et soigner seront les bonnes actions de la journée. Viens vivre des temps de bonheur magiques, entre des séances d'équitation et de belles visites qui te transporteront, pendant tout le séjour, dans l'univers équestre !

○ **Du lundi 23 au vendredi 27 juillet**

▪ Séjour 11-15 ans « Sensations Fortes »

1 directeur mutualisé sur les 2 séjours + 2 animateurs / 16 places

Tu aimes les sensations fortes ? Ce séjour est pour toi ! Sur le site naturel de l'Île aux Pies, viens repousser tes limites. Tu pourras découvrir et apprécier la Via Cordata (en veillée), les tyroliennes au-dessus de l'oust, ainsi que les défis canoë avec ses sauts de rochers.

V Fonctionnement et renseignements pratiques

A. Type d'hébergement

Hébergement sous tentes au camping municipal de l'Île aux Pies.
Des sanitaires propres, confortables et surveillés sont à disposition des groupes.

Un espace délimité est réservé pour la Mairie de Janzé. Cet espace est inclus dans la zone réservée aux Accueils Collectifs de Mineurs.
Proche des sanitaires, il permet aux plus petits de profiter d'un certain confort de proximité.

En cas de problème, les directrices des structures ou la responsable du Service Enfance-Jeunesse, peuvent se déplacer rapidement sur les lieux, qui sont situés à 1h de Janzé.

En cas d'intempérie, le prestataire garantit un rapatriement dans un gymnase sportif.

B. Mode de transport

Tous les trajets aller-retour s'effectuent en **car** par les Transports Perrin de Janzé. Ce qui ajoute un certain confort de route pour les enfants et un service pour les bagages en nombre conséquent.

Les itinéraires sont validés par l'équipe de direction et le prestataire.

La directrice des séjours dispose du véhicule de fonction de la ville de Janzé, pour assurer tous les déplacements sur le temps des séjours, en termes d'urgence médicale, pharmacie, mais aussi pour les besoins logistiques du séjour (courses alimentaires...). La responsable des séjours vérifie que le départ se déroule dans les conditions prévues, avant de partir vers le lieu des séjours. Elle emprunte le même trajet que le car pour s'y rendre.

Un chef de convoi est désigné pour chaque trajet effectué, et veille à la présence de chaque enfant (liste de présence transmise et validée à chaque montée et chaque départ). Il rappelle aux enfants les consignes de sécurité liées aux transports et vérifie que les animateurs soient bien positionnés dans le car pour assurer la sécurité des enfants (ceinture, animateurs à côté des portes de secours, etc.).

C. Mode de restauration

Les repas se prennent en majorité, au camping et ensemble.

Sur les séjours accueillant deux groupes, il n'y a pas obligation de prendre les repas de manière collective. Cependant, le repas proposé est le même, afin de respecter une équité et un confort de qualité collégial.

Des pique-niques ou des barbecues, peuvent être organisés, selon les besoins d'une activité ou le souhait des enfants.

Les repas sont préparés, dans l'espace réservé à la cuisine, où sont conservées les denrées et la vaisselle.

Des étagères et des meubles, sont spécifiquement utilisés et adaptés à la tente cuisine.

- ✓ Les produits alimentaires sont achetés principalement sur place. Ils sont stockés à l'abri de la lumière, soit dans des étagères, soit dans des boîtes, ou au réfrigérateur pour les produits frais. Ceux-ci sont achetés tous les 2 jours, pour garantir une bonne hygiène de stockage (lundi et mercredi).
- ✓ Un frigo, sous la tente cuisine, permet aux enfants et à l'équipe de séparer certaines denrées.
- ✓ Un échantillon des repas cuisinés est conservé durant 8 jours, au frais. Les étiquettes des produits, sont également conservées durant 15 jours

Un aménagement d'espace est conçu pour accueillir les temps de repas, avec des tables et des bancs.

Les enfants aident à la préparation des repas, à la mise en place des tables ainsi qu'à la vaisselle.

D. Communication sur les séjours

Les informations sur la vie du séjour seront communiquées via un blog que seuls les parents pourront regarder. Un secret leur sera transmis.

E. Argent de poche et objet de valeur

L'argent de poche est fortement déconseillé. Il n'y a aucun temps de prévu pour des achats éventuels. L'argent et les objets de valeur (MP3, téléphone, tablette, bijoux...) sont sous la responsabilité des enfants.

L'organisateur et l'équipe d'animation se dégagent de toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets de valeur.

VI ORGANISATION GENERALE DES SEJOURS

1. Accueil :

Les animateurs invitent les enfants à effectuer une visite des lieux pour se créer des repères humains et spatiaux. Pour cela, les animateurs prennent en charge leur groupe d'enfants respectifs, pour optimiser les échanges entre les enfants et l'équipe, en termes de questions pratiques sur le fonctionnement du séjour.

L'accueil individualisé des groupes permet aux animateurs de sensibiliser les enfants sur le thème de leur séjour, sur la vie collective du séjour, mais aussi pour instaurer un cadre sécurisant dans un climat de vacances et de loisirs.

Les animateurs sont responsables des enfants pendant toute la durée du séjour. Ils sont à l'écoute permanente des enfants et doivent apporter un accompagnement éducatif sur tous les temps de vie, tant sur le plan individuel que collectif.

Ils sont donc chargés de l'accueil du 1^{er} lever jusqu'au coucher, pendant la nuit, si nécessaire. Les tentes des animateurs sont indiquées aux enfants pour qu'ils puissent aller les chercher, au besoin.

2. Repas :

La cuisine et la mise en place des repas est prise en charge collectivement, par fractionnement des enfants en petits groupes d'animation, sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

Cela, permet d'associer les enfants au partage des tâches, tout en acquérant une plus grande autonomie.

Mis à part le matin et au goûter, tous les repas seront pris ensemble, exceptés si l'emploi du temps de certaines activités nécessite une division de groupe. De ce fait, un pique-nique pourra remplacer un repas collectif.

L'équilibre alimentaire :

Les équipes d'animation font le choix d'établir les premiers menus du séjour. Toutefois les animateurs proposent aux enfants de construire ensemble les menus des derniers jours de séjour. Cette démarche auprès des enfants permet d'effectuer une sensibilisation à l'équilibre alimentaire et aux apports nécessaires au quotidien.

Les enfants découvriront qu'il est conseillé de consommer :

- Au moins, 2 légumes ou fruits par jour.
- Des protéines en alternance (de la viande, du poisson ou des œufs).
- Des produits laitiers (lait, yaourts, fromage) en quantité suffisante.
- Un plat de légumes cuits.
- Chaque repas doit apporter des calories en nombre suffisant pour ne pas avoir faim avant le repas suivant.

La majeure partie des calories seront apportées par les graisses (beurre, huile, margarine - à consommer avec modération) et par les glucides (pâtes, riz, pommes de terre, semoule) sous forme de plat, d'entrées (salades de riz, taboulé, ...), de dessert (gâteau de riz, gâteau de semoule, pâtisseries).

Vigilance sur les aliments à risque

- La viande de cheval, la viande hachée fraîche sont interdites. Pour la viande hachée, il convient de privilégier du surgelé à consommer dans la journée et à cuisiner dès l'achat.

Vigilance sur la cuisson de la viande, qui doit être bien cuite

- Les œufs et les préparations à base d'œufs crus sont fortement déconseillés. Préférer la mayonnaise en tube qui sera utilisée aussitôt après ouverture.

→ Les pâtisseries avec des produits très fragiles (flans, couches de crème... etc.). Il faudra privilégier des pâtisseries sèches ou des tartes à base de fruits sans crème.

On ne peut pas consommer n'importe comment et n'importe où.

Être vigilant avec les produits de cueillettes ou de pêche. Il faut se référer impérativement aux consignes de la région où l'on se trouve et s'informer auprès des professionnels.

Vigilance sur le risque d'hypoglycémie et de déshydratation

Prévoir des « en cas » facilement assimilables contenant des sucres lents, tels que les fruits secs : raisins, pruneaux, bananes, figues, abricots, ou des pains d'épices, biscuits secs, amandes, pâtes de fruits, barres de céréales et des boissons non glacées. Ces précautions permettent de pallier à certains coups de fatigue des enfants et des jeunes pendant ou après des efforts physiques.

3. Vie quotidienne :

Tous les enfants et l'équipe d'animation, participent aux tâches de la vie quotidienne.

- ✓ Les animateurs s'assurent que les enfants nettoient et rangent les tentes.
- ✓ Il en sera de même pour le rangement du matériel alimentaire, ludique et pour les affaires personnelles.
- ✓ Les animateurs veillent à la propreté des blocs sanitaires avec les groupes, après leur passage.

Des temps de concertation sont organisés, le midi ou le soir, avant ou après le repas, pour que les enfants puissent s'exprimer librement sur la vie du séjour.

Ces moments de concertation peuvent se faire collectivement, ou par petits groupes pour faciliter les échanges et la prise de parole.

Les propos et remarques des enfants sont consignés dans le livre de bord du séjour.

Bien que la participation des enfants fasse partie de leur construction de l'être, dans un contexte collectif, l'équipe d'animation doit tenir compte de la notion de vacances et de loisirs pour laquelle les enfants se sont inscrits. Ce qui légitime le ou les enfant (s) à s'accorder des temps de farniente en toute liberté, seul ou avec des camarades.

Les animateurs doivent seulement repérer si c'est un enfant isolé ou exclu des autres ou un enfant qui souhaite se retrouver dans le calme, à l'écart du groupe.

4. Le temps de toilette :

Deux temps aménagés seront proposés pour les douches :

- ✓ Un, le matin pour ceux qui le souhaitent. (Facultatif, selon l'envie ou les habitudes des enfants).
- ✓ Un, après les activités de l'après-midi, avant le repas. (Obligatoire, car ce sera la toilette quotidienne après une bonne journée pleine d'activités).

Les animateurs sont présents au bloc sanitaire pour superviser la toilette, et s'assurer que l'intimité de chaque enfant soit respectée. En effet, les temps de toilette sont de l'ordre personnel. Il est essentiel que l'espace privé soit préservé, et encore plus dans un contexte collectif. Les animateurs s'assurent que les enfants procèdent au changement de vêtements propres, si cela est nécessaire. Pour cela, ils doivent faire appel à leur pédagogie éducative pour sensibiliser les enfants et les jeunes à l'hygiène, et leur permettre ainsi d'acquérir des réflexes de précaution d'hygiène, sans les atteindre dans leur intimité personnelle.

Les animateurs veillent à ce que pour les enfants et les jeunes, la toilette et le rangement des affaires soient un moment de détente et de bien-être.

5. Repos :

Différents temps « personnels » sont mis en place, durant lesquels les enfants auront la possibilité de se reposer (temps échelonné pour le réveil du matin, temps calme d'après déjeuner et retour d'activité l'après-midi).

Dans la journée type, le coucher se fait à 20h30, 21h30 et 22h30, mais les enfants ont le choix d'aller se coucher plus tôt s'ils le souhaitent.

Les animateurs veillent à sécuriser les enfants et à instaurer le calme au moment du coucher.

6. Activités :

Trois temps d'activités sont proposés

- ✓ Un le matin.
- ✓ Un l'après-midi.
- ✓ Un le soir avant ou après le repas, selon les activités prévues.

Ces activités sont prévues à l'avance (activités sportives, nature, veillée...)

Les enfants ont le choix de participer ou non aux activités proposées, cependant aucun enfant ne restera seul.

Un animateur accompagne toujours les enfants qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas participer à certaines activités.

Ainsi, les enfants ont la possibilité, soit de se reposer, soit de faire une activité « indépendante » s'ils le souhaitent, mais seulement dans la mesure du possible.

7. Pour les séjours, 5 types d'activités se présentent :

La vie quotidienne est faite d'activités de tous les instants, avec des temps de découvertes organisés selon le profil d'un séjour.

- ✓ **Le « Vivre Ensemble »** : Règles de vie collectives du séjour, du camping, cuisine, repas, vaisselle, etc...
- ✓ **Les activités « classiques ou à thème »** (journal de bord / loisirs créatifs / jeux : sportifs, d'enquête, de rôle, etc.)
 - Elles sont encadrées par les animateurs et sont plus conséquentes que celles qui pourront être proposées sur les temps « personnels ».
 - Elles sont menées en parallèle des activités de prestation et correspondent au projet d'animation donné à chaque séjour.
 - Les enfants sont sollicités dans le choix de ces activités, bien que beaucoup d'entre elles sont déjà préparées et proposées.
- ✓ **Les activités « personnelles » ou « de détente »**
 - Ces activités sont le plus souvent initiées et mises en place par les enfants eux-mêmes, avec l'aide d'un animateur. (ex : ateliers créatifs, jeux de ballons, raquettes, ballades).
 - Les enfants peuvent sortir sur le terrain de camping s'ils sont accompagnés par un animateur. (Pour les – de 11 ans)
 - Les plus grands (11 ans et +) peuvent évoluer librement selon l'appréciation de l'équipe d'animation et suivant le respect des règles établies.

Ces temps sont des moments de repos et de détente pour les enfants.

Ce sont des instants individuels et de ressource, avec un encadrement et une surveillance « moindre », malgré l'œil vigilant de l'équipe d'animation.

Il y a trois temps personnels sur la journée : le matin, le midi et le soir, avant ou après les activités encadrées et durant des temps de vie collective

✓ **Les activités de découverte de l'environnement**

- Ces activités se déclinent sur toute la durée du séjour et elles sont encadrées par les animateurs.
- Elles se feront en groupe limité ou pour tous.
- Les sorties et les activités de découvertes multisports permettront aussi d'aborder une autre vision sur l'environnement.
- Ces activités permettent aux enfants de se familiariser à un autre environnement que celui qu'ils connaissent et de se repérer dans ce nouvel espace géographique.

✓ **Les activités de découvertes multisports et nautiques**

- Ces activités sont proposées et encadrées par des prestataires diplômés.
- Elles permettent aux enfants de découvrir de nouvelles activités qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer.

VII LES REGLES DE VIE

Le Non Négociable

✓ **Les participations aux tâches de la vie collective**

Pour le bon déroulement du séjour et conserver un équilibre, tous les enfants seront sollicités pour participer aux différentes tâches de la vie quotidienne (repas, vaisselle...).

Les animateurs procéderont à une sensibilisation sur la notion de citoyenneté, de solidarité et de vie au sein d'un groupe, pour amener les enfants et les jeunes à se responsabiliser, sans considérer ces « missions » comme une contrainte mais plutôt comme un cadre de vie enrichissant et constructif, individuellement parlant et collectivement.

✓ **La présence au repas**

La présence des animateurs est nécessaire pour favoriser la cohésion du groupe.

Aucun enfant ne devra partir vers une activité sans s'être restauré au préalable.

A l'exception des aliments interdits sur avis médical, les enfants seront invités à goûter aux mets qui leur seront proposés, avec la possibilité de remplacer ce qu'ils n'aiment pas. Les animateurs tiennent compte des recommandations alimentaires de chaque enfant, et élaborent des menus accessibles à tous.

✓ **Respect de tout le matériel et des autres**

Tout le monde doit respecter les affaires de la collectivité et de chacun, et toute personne présente sur le séjour doit se respecter, ainsi que les autres.

✓ **L'hygiène et la sécurité**

Des temps pour la toilette sont prévus sous la vigilance des animateurs.

Les animateurs donnent toutes les consignes de sécurité aux enfants, afin que ceux-ci puissent bénéficier d'une certaine autonomie, selon leur tranche d'âge (se rendre aux toilettes sans être accompagné)

✓ **La vie sociale**

Respect des règles de vie établies pour le séjour, de celles du camping et des sites prestataires accueillant.

Les règles de sécurité et de citoyenneté sont transmises aux enfants. Celles-ci doivent être respectées, pour le bien-être des groupes.

Le Négociable

✓ **L'heure de lever et l'heure du coucher**

Elles peuvent être modifiées en fonction des différentes activités prévues le matin et le soir et selon les besoins ou envies des enfants.

✓ **Préparation des menus avec proposition de plusieurs choix.**

✓ Les activités

Une non- participation peut être accordée, avec, toutefois des conditions posées en termes de respect du groupe sur les temps d'activités. Bien que le ou les enfant(s) ne participe(ent) pas, celui-ci /ceux-ci reste(ent) à proximité du groupe. D'où un aménagement d'espace anticipé par les animateurs référents au groupe.

✓ Le déroulement des temps libres

✓ Autonomie sur le camping

VIII MISE EN PLACE DES REGLES DE VIE

Une réunion est organisée juste après l'installation du campement afin d'établir les règles de vie.

L'équipe d'animation installe un panneau comprenant les règles (négociables et non négociables).

Toutes ces règles sont présentées et expliquées aux enfants. Un débat est ouvert pour permettre aux enfants d'apporter leurs suggestions.

La contribution des enfants favorisera le bon déroulement de la vie quotidienne, ainsi que la notion d'engagement.

✓ Le rôle de l'animateur dans le cadre de vie du séjour

L'animateur est garant sur tous les temps du séjour des enfants qu'il accompagne. Il a l'entière responsabilité des enfants, sur les temps de vie quotidienne, mais aussi sur les temps d'activités menées par les prestataires.

✓ Sécurité

L'animateur est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants. Il doit penser aux règles élémentaires de sécurité, et se prémunir d'une trousse à pharmacie, d'eau, de crème solaire, de casquettes et d'un téléphone.

Les animateurs gardent leur téléphone allumé pour rester joignables en toute circonstance. Toutefois, les animateurs ne doivent utiliser leur portable à titre personnel, pendant les heures de travail.

IX LES GRANDES ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

Les objectifs, leurs moyens de réalisation et leur évaluation

Tout comme l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), les séjours sont avant tout des temps de vacances encadrés, où chacun peut vivre à son propre rythme, au fil de ses envies.

Les mini-camps sont des espaces et des temps de vie, hors contexte familial, et permettent à chacun de se connaître soi-même, de trouver sa place au sein d'un groupe, le tout dans un climat de confiance, de sécurité, de tolérance et de bien-être.

Les enfants sont avant tout, acteurs de leurs vacances. Ils participent aux activités proposées, mais peuvent être force de propositions et s'investir dans la vie quotidienne.

C'est un temps de vacances durant lequel les enfants peuvent, exprimer leurs choix, leurs avis et apprendre à développer la négociation avec les autres.

Les équipes d'animation doit répondre à trois grands objectifs principaux

- ✓ Être garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants, en répondant à leurs besoins et en les sensibilisant à la vie en collectivité , hors contexte familial.
- ✓ Participer à l'éducation des enfants, en contribuant à accroître leur autonomie, leur responsabilisation, leur esprit de coopération et de citoyenneté au sein d'un groupe.

- ✓ Être garant d'un temps de vacances « extraordinaire » et agréable, en sensibilisant les enfants à des découvertes culturelles, multisports et nautiques.

Ces trois grands objectifs sont déclinés sous forme de tableau pour permettre à l'équipe d'animation de réfléchir à leur mise en œuvre.

Objectifs généraux	Moyens	Organisation	Evaluation
<p>Être garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants, en répondant à leurs besoins et en les sensibilisant à une vie en collectivité, différente de celle qu'il pratique habituellement.</p> <p><u>Objectifs opérationnels :</u></p> <p>↔ Mettre en place un aménagement adapté et agréable, à différents moments de la vie en collectivité avec tous les moyens matériels et humains nécessaires.</p> <p>↔ Mettre en place des moyens et des outils, permettant de respecter au mieux les rythmes et les besoins de chaque enfant. (Travail sur les journées types, l'affichage, l'occupation des lieux, la</p>	<p>Poser un cadre et des règles avec :</p> <p><u>Des repères spatiaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - repérage des lieux avec des explications sur les différents espaces de vie (tente couchage, cuisine, repas, sanitaires, prestataires...) <p><u>Des repères temporels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Temps d'accueil matin. - Temps des repas midi et soir. - Temps de repos et de sommeil. - Temps calme. - Temps de vaisselle. - Temps de la toilette. - Temps d'activité de prestation. - Temps d'activité « classique ». - Temps d'activité personnelle. <p><u>Des repères humains :</u></p>	<p>→ Découverte des différents lieux (promenade, jeux...) et présentations des différents adultes qui interviennent auprès des enfants.</p> <p>→ présentation des règles non négociables et négociables sur les différents lieux, pour chaque tranche d'âge et chaque temps.</p> <p>→ Informer, afficher et codifier par des couleurs ou des images, les groupes, les plannings des repas, des vaisselles, des activités et des matériels.</p> <p>→ Rendre visible une lune et un soleil pour indiquer les moments de coucher et de réveil.</p> <p>Mettre en place une chaise au milieu du campement pour indiquer le moment du lever.</p>	<p>→ L'équipe d'animation a-t-elle bien su transmettre les différents points indispensables à poser un cadre ?</p> <p>→ La visite permet-elle aux enfants de se repérer dans les différents espaces ?</p> <p>→ Les enfants ont-ils eu suffisamment d'explications claires pour connaître et appliquer des règles de vie dans les différents espaces ?</p> <p>→ Y a-t-il eu des affichages de créés et mis en place ?</p> <p>→ Etaient-ils suffisants et satisfaisants = Les enfants ont-ils pu s'orienter et s'organiser, sereinement et facilement ? (pas trop de demandes répétitives, de pleurs, de pertes en matériels?) Si non, pourquoi ?</p> <p>→ Les lieux, les aménagements d'espaces ont-ils été bien pensés et adaptés selon les différentes tranches d'âges ? Pourquoi ?</p> <p>→ Les enfants, ont-ils été respectueux :</p>

<p>mise à disposition du matériel, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des équipes d'animation (municipalité + camping et prestataires). - Présentation de la répartition des enfants et équipe d'animation 	<p>→ Indiquer les repères des temps de vie par des visuels et accompagner ou surveiller les temps d'hygiène (toilette, rangement tente et linge, lavage des mains, vaisselle...).</p> <p>→ Installer et accompagner les différents temps d'activités (malles pédagogiques, aménagement...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - De leurs affaires ? - Du matériel mis à disposition ? - Des locaux mis à disposition ? - De la nature ? - De leur groupe tente ? - Du groupe d'activité ? - Du groupe en général ? - Des animateurs ? - Des prestataires camping et activités ? - Des autres groupes d'ACM
Objectifs généraux	Moyens	Organisation	Evaluation
<p>Participer à l'éducation des enfants, en contribuant à accroître leur autonomie, leur responsabilisation, leur esprit de coopération et de citoyenneté social.</p> <p><u>Objectif opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↔ Impliquer les enfants et les jeunes à participer entièrement à la vie commune du séjour. ↔ Respecter le droit d'expression et d'opinion, pour les impliquer dans certains choix d'activités et dans la vie collective. ↔ Mettre en place des moyens et des outils, permettant au 	<p>Guider les enfants sans faire à leur place, tout en respectant les capacités de chacun.</p> <p>→ Elaborer avec les enfants des plannings accessibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des groupes activités quand ils ne sont pas tous ensemble. - Des groupes sanitaires. - Des groupes repas. - Des groupes vaisselle. <p>→ Créer et organiser avec les</p>	<p>→ Poser des comportements co-citoyens, dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - leur relation aux adultes. - leur relation en groupe (petit et grand). - leur relation à l'environnement (projets éducatif, pédagogique, d'activités municipaux et partenarial +, touristes et nature). <p>→ Construction et présentation Avec définition des différents matériels, dès le 1^{er} jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tente cuisine, repas, infirmerie... - Afficher de manière visible et accessible les différents groupes qui sont constitués avec les enfants et les jeunes. (Attention aux plus petits : penser aux codes couleur). - Règles de vie de chaque espace affichées (et régulièrement répétées). <p>→ Mettre les matériels utilitaires et pédagogiques dans différents bacs, à l'abri de la chaleur, de l'humidité et</p>	<p>→ évaluation de l'humeur du jour : Des Conseils d'enfants et un journal de bord ont-ils été tenus ?</p> <ul style="list-style-type: none"> → Y'a-t-il eu différents espaces de vie de montrer et présenter ? Si non, pourquoi ? → Y a-t-il eu des interactions dans l'utilisation des espaces ? (surtout tente repas et pédagogique), pourquoi ? → Les enfants ont-ils pu comprendre et profiter d'autres lieux que leur tente de nuit ? → Se sont-ils dispersés dans l'espace ou sont-ils toujours restés groupés ? → Ont-ils bien compris les règles de vie ? Les ont-ils respectées ? Ont-ils aidé à les établir ? → Se sont-ils approprié les lieux dans le respect de la vie commune et collective ?

<p>mieux, aux enfants de pouvoir prendre des initiatives.</p> <p>↔ Mettre en place et proposer des temps d'activités collectives qui favorisent l'entraide.</p>	<p>enfants, les lieux de vie communs, afin qu'ils puissent savoir quoi utiliser, quand et comment. Cela leur permettra de profiter et de s'organiser dans les temps personnel, d'activité et de la vie quotidienne</p> <p>→ Organiser des temps d'échanges, de débats et de régulations plusieurs fois par jour entre animateurs et enfants. Être à l'écoute pour s'adapter aux demandes et accompagner les enfants.</p>	<p>disposés de manière accessible aux enfants.</p> <p>→ Bien distinguer le matériel en accès libre et celui réservé aux activités spécifiques.</p> <p>→ Prendre le temps de bien regrouper les enfants avant chaque activité et les informer régulièrement. (règles de vie négociables et non négociables).</p> <p>→ Discours commun et cohérent des équipes d'animation et partenariale</p> <p>→ Création de commissions constitution des menus, courses, budget à respecter.</p>	<p>→ Se sont-ils rendus rapidement et de plus en plus autonomes sur les temps de vie commune ?</p> <p>→ Ont-ils pu prendre des initiatives ? Quand ? Comment ? Sur quoi ?</p> <p>→ Ont-ils proposé et/ou mener des activités ? Quand ? Comment ? Pour qui ?</p> <p>→ Ont-ils pu proposer un repas ? Comment ont-ils été accompagnés ?</p> <p>→ L'équipe d'animation a-t-elle accompagné les enfants vers le vivre ensemble de bonnes vacances ?</p>
Objectifs généraux	moyens	Organisation	Evaluation
<p>Être garant d'un temps de vacances « extraordinaire » et agréable, en sensibilisant les enfants à des découvertes culturelles, multisports et nautiques.</p> <p><u>Objectifs opérationnels :</u></p> <p>↔ Faire pratiquer aux enfants différentes activités sportives « nouvelles » et inhabituelles.</p> <p>↔ Permettre aux enfants de découvrir et d'apprendre</p>	<p>Proposer des activités diverses et variées, favorisant de nouveaux apprentissages et enrichis par de nombreuses découvertes.</p> <p>→ Réserver des activités adaptées aux différents publics et proposées par un prestataire diplômé. (cf. liste des activités choisies selon les publics concernés).</p> <p>→ Créer des ateliers de jeux</p>	<p>→ Laisser dans l'emploi du temps des temps « vides » pour que les enfants puissent proposer leurs activités.</p> <p>De même pour les repas, afin que les enfants puissent proposer des menus en respectant un équilibre alimentaire.</p> <p>→ Mettre en place, en plus de la vie quotidienne, des activités d'entraide et de coopération.</p> <p>→ Il s'agit, en amont des séjours de</p>	<p>- respect d'un rythme équilibré entre différentes activités (efforts, repos, participation, socialisation, citoyenneté, compréhension)? Le planning et la journée type sont-ils bien adaptés ?</p> <p>- A-t-elle été cohérente dans un discours citoyen et social ? Les enfants ont-ils développé un sens des responsabilités, de la citoyenneté ? A-t-elle aidé les enfants à se révéler et enrichir leur autonomie et leur esprit coopératif ?</p> <p>- les enfants ont-ils découvert de nouvelles activités ? Si non, pourquoi ?</p>

<p>des connaissances liées aux activités proposées.</p> <p>↔ Faire vivre aux enfants des activités qui les amènent à découvrir un nouvel environnement.</p> <p>↔ Faire vivre aux enfants des petites activités citoyennes et collectives différentes de celles qu'ils connaissent.</p>	<p>s'inspirant des notions de découvertes dans les activités de prestation (cartes, nœuds marins, faune, flore, course d'orientation...).</p> <p>→ Apporter un imaginaire ou des références liées à l'environnement et aux activités vécues = activités thématiques des projets d'animation.</p> <p>→ Mettre en place différentes animations ludiques autour de la vie en séjour (ex : référence à certains moyens de l'objectif 1^{er}, qui permettent aux enfants de mieux vivre le collectif, les séjours par « Le Vivre Ensemble »).</p>	<p>prévoir les équipes d'animation afin de préparer les projets d'activités et le choix des activités, en fonction des publics.</p> <p>Les activités de prestation et les thématiques abordées se réfèrent aux bilans précédents sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas dans « Le Vivre Ensemble ». - Ce qui plaît, a plu ou ne convient pas aux enfants, à travers des thématiques. - Ce que l'équipe d'animation peut apporter aux enfants autour des activités de prestation. Comment, celles-ci, sont-elles intégrées au projet d'animation et pourquoi ? <p>→ En organisant avec les prestataires et les équipes d'animations, des programmes d'activités cohérents.</p> <p>→ En prenant en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le territoire d'accueil, - les aménagements possibles - en créant des espaces propices à <p>ce que le projet pédagogique souhaite mettre en place pour le bien-vivre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ont-ils appris de nouvelles choses ? Si oui, lesquelles? - Les thématiques abordées, ont-elles satisfait les enfants ? Ont-ils vécu d'autres activités que celles des prestataires ? Lesquelles leur ont apporté le plus de satisfaction ? - Les enfants ont-ils pu utiliser les différents espaces d'activités qui leur étaient proposés ? À quelle fréquence ? <p>Par le biais d'un carnet de bord et des temps de discussion avec les enfants: Que faut-il améliorer ? Que faut-il conserver ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les animations et temps de « Vivre Ensemble » ont-ils été bien vécus par les enfants ? Si oui, pourquoi ? Si non, que faut-il changer ou améliorer ? - Ont-ils aimé le camping ? Combien ? - Pourquoi ? Ont-ils aimé participer à la cuisine et à des repas collectifs différents de ceux qu'ils connaissent (familles, école) ? - Quels souvenirs, gardent les enfants de leur séjour ?
--	--	---	---

Activités Petites Canailles	Activités Zouzous	Activités Espace jeunes
<p><u>Prestations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Equitation 	<p><u>Prestations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune 	<p><u>Prestations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Via Cordata

<p>L'équitation est une activité sportive qui allie aussi le loisir et l'art. Elle a pour but de conduire un cheval ou un poney.</p> <p>Cette activité s'insère complètement au séjour et permettra aux enfants de découvrir l'animal et ce qui l'entoure (le box, les différents soins, l'équipement,...).</p> <p>La discipline équitation viendra parfaire le séjour.</p>	<p>Ce séjour sera entièrement construit par l'équipe d'animation, avec la collaboration des enfants sur le lieu de séjour. Par le biais des activités aussi diverses que variées, les enfants pourront réaliser ce qui pourrait paraître impossible.</p> <p>Lier l'imaginaire et le concret, grâce au potentiel de l'environnement mais aussi par les outils pédagogiques mis à leur entière disposition.</p> <p>Ils seront amenés à rencontrer des artisans d'art et autres afin de voir ces artistes sur le terrain. De leur côté les enfants réaliseront eux aussi leur propres créations.</p> <p>Des visites et rencontres viendront s'ajouter à leur séjour.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tyroliennes - Ballade en canoë - Escalade sur site naturel - Défis canoë <p>Le site de l'Île aux Pies est un site naturel et classé qui permet de pratiquer des activités dans leur milieu naturel.</p> <p>Par exemple, l'activité escalade ne s'agence pas du tout de la même manière que de l'escalade sur un mur artificiel. Le but est de montrer aux jeunes une autre dimension que pourrait avoir une activité dite classique.</p>
---	---	---

X JOURNÉE TYPE

Celle-ci est ajustée selon les différentes tranches d'âge et les activités de prestation

Tous les horaires ci-dessous ne sont pas fixes et peuvent être modifiés selon les activités.

Cela permet d'avoir une trame d'organisation de départ.

Elle est adaptée pour les Petites Canailles, Les Zouzous et les jeunes.

Tranche Horaire	Dénomination de l'évènement	Détail de l'évènement	
		Actions des enfants	Rôles et place des animateurs
<p>7h30-9h00</p> <p>7h30 – 9h30</p> <p>Ou</p> <p>8h-10h</p>	Lever et préparation	<ul style="list-style-type: none"> • Lever • La toilette • Prise du petit déjeuner • Tout le monde est prêt pour 9h45. • Ceux qui partent en activité sont prêts pour 9h30. 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation du petit déjeuner. • <u>Accueil des enfants.</u> • Supervision ou <u>accompagnement à la toilette.</u> • <u>Organisation des départs en activité.</u> • <u>Préparation de la collation.</u>
<p>9h30_11h30</p> <p>10h – 11h30</p> <p>ou 10h-12h avec le prestataire</p> <p>10h30-12h30</p>	Temps d'activité	<p>Les enfants participent activement à l'activité proposée</p> <p>Une collation est à prévoir pour les activités de prestation, afin que les enfants puissent tenir jusqu'au repas. La collation est prise juste avant l'activité (barre céréales + boisson)</p>	<p>Ils sont investigateurs, joueurs, garants de la sécurité de l'enfant et de sa participation.</p>
<p>11h30 - 12h</p> <p>ou</p> <p>12h-12h30</p>	Préparation du repas	<p>Les enfants participent à la préparation du repas</p>	<p>Un animateur est présent et anime, organise la préparation du repas avec les enfants.</p>
<p>12h -13h</p> <p>Ou</p> <p>12h30-13h30</p>	Repas	<p>Tout le monde est à table</p>	<p>Ils sont à table avec les enfants et veillent au bon fonctionnement du repas</p> <p>C'est aussi le temps pour les pauses qui se feront en alternance.</p>

13h – 14h Ou 13h30-14h30	Temps d'activités « personnelles » = Temps calme	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de se reposer • Pas de sorties du lieu de séjour • <u>Petits ateliers calmes</u> 	Ils restent disponibles et présents à tous moment. Proposition d'atelier ou d'activités.
	Vaisselle du repas du midi	L'équipe repas fait la vaisselle du midi	Un animateur est présent et les aide à la vaisselle.
14h -16h30 14h30-17h Ou 14h/17h	Temps d'activités	Les jeunes participent activement à l'activité proposée.	Ils sont investigateurs, joueurs, garants de la sécurité du jeune et de sa participation.
16h30-18h00 17h-18h30 Ou 17h-19h30	Temps d'activités « personnelles »	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation de la veillée • <u>Retour sur la journée</u> • Petits ateliers ou jeux • Rangement • Prise des douches. 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibles et présents à tout moment. • Proposition d'atelier ou d'activité. • Supervision ou accompagnement pour les douches. • Aide au rangement et au tri des affaires.
18h00-18h45 18h30 – 19h00 Ou 19h30-20h	Préparation du repas et grand conseil	Les enfants participent à la préparation du repas et se réunissent tous à table pour un grand conseil sur la journée passée et celle à venir.	Les animateurs sont présents, animent et organisent la préparation du repas et le grand conseil. Ils présentent la proposition de veillée possible.
18h45-19h45 19h00-20h00 Ou 20h-21h	Repas du soir	Tout le monde est à table	Ils sont à table avec les jeunes et veillent au bon fonctionnement du repas.
19h45-20h00 20h – 20h30 Ou 21h-21h30	Temps d'activités « personnelles »	<ul style="list-style-type: none"> • Rangement • Petits ateliers ou jeux 	<ul style="list-style-type: none"> • Ils restent disponibles et présents à tout moment. • Proposition d'ateliers ou d'activités. • Lavage de dents
	Vaisselle du repas du soir	L'équipe repas fait la vaisselle du soir	Un animateur est présent et les aide à la vaisselle.

20h00– 20h30 Ou 20h30-21h30 Ou 20h30-22h30	La veillée	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes participent à l'activité proposée • Possibilité de se coucher 	Ils sont investigateurs, joueurs, garants de la sécurité de des enfants et des jeunes et de leur participation. Présence pour les enfants qui souhaitent se coucher.
21h Ou 21h30 Ou 23h30	Préparation du couchage	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de discussions calmes • Diverses activités personnelles calmes • Lavage de dents 	<ul style="list-style-type: none"> • Ils tempèrent ce moment, veillent au calme. • Ils sont disponibles pour d' éventuelles discussions avec les enfants ou les jeunes en chuchotant. • Ils rassurent les enfants et les accompagnent pour une bonne nuit.
21h30 Ou 22h Ou 23h45	NUIT	Les enfants dorment	Ils font une ronde pour veiller au bon déroulement du sommeil. 1 animateur reste référent de nuit pour les enfants.

Les activités durent de 1 h 30 à 2 h. Les animateurs doivent tenir compte du temps de déplacement pour s'y rendre.

Excepté les activités à la ferme du Ménéhy, où il faut se déplacer en mini bus, les activités de prestation avec la Fédé se situe à 10 m du camping. Penser aux matériels indispensables : casquette, crème solaire, serviettes, rechanges... / collation.

Les temps de repas et de repos peuvent être décalés sur les séjours accueillant 2 mini-camps.

Des repas froids, le midi sont plus envisageables et des pique-niques peuvent être organisés, ce qui permet de vivre des temps différents, avec un même repas, mais pris sans contrainte.

Ainsi, chaque groupe peut vivre son activité, sans dépendre de l'autre, pour ses temps de repas et de repos.

XI L'ACTIVITÉ

	POUR LES ANIMATEURS	POUR LES ENFANTS
Avant l'activité	<p>Réfléchir sur l'objectif de l'activité</p> <p>Prévoir le matériel</p> <p>Penser aux contraintes environnementales</p> <p>Savoir la préparer, faire réfléchir les jeunes →</p> <p>Privilégier les sorties extérieures locales</p> <p>Savoir l'organiser dans le temps</p>	<p>Les enfants doivent pouvoir s'exprimer, être écoutés et entendus.</p> <p>Les enfants ne doivent pas être mis en difficulté.</p> <p>Ils doivent faire des apprentissages ludiques.</p>
Début de l'Activité	<p>Présenter l'activité par groupes</p> <p>Motiver les enfants</p>	<p>C'est le moment phare de la journée.</p> <p>Les enfants doivent savoir à quoi ils participent et pour combien de temps.</p>
Pendant l'activité	<p>Être actif</p> <p>Être un guide, un support</p> <p>Être disponible pour répondre aux questions</p> <p>Favoriser l'autonomie en donnant des rôles aux enfants</p> <p>Etre ouvert à la prise d'initiative</p>	<p>L'activité doit correspondre à leurs besoins et à leurs attentes.</p> <p>Les enfants pourront faire des choix au niveau des activités proposées ou sur les temps d'activités « personnelles ».</p> <p>Les enfants doivent pouvoir faire des propositions.</p> <p>Ils devront réaliser des activités leur plaisant, leur permettant de faire des apprentissages et de s'amuser.</p>
A la fin l'activité	<p>Ranger et faire ranger l'activité</p> <p>Savoir s'ils ont passé un bon moment, s'ils ont pris du plaisir</p>	
Après l'activité	<p>Effectuer un bilan de l'activité</p> <p>Évaluer le degré de satisfaction ou de non satisfaction.</p>	Participer au bilan de(s) activité(s)